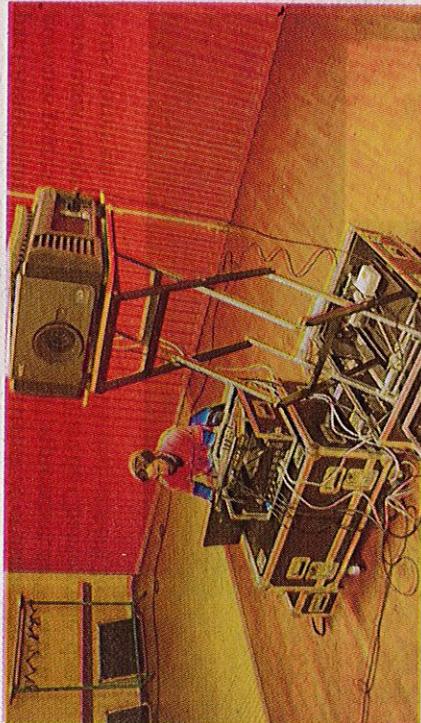


Le cinéma itinérant en reconquête

Dans les communes rurales éloignées des salles de cinémas fixes, les projections itinérantes organisées par le CRPC et la Ligue de l'enseignement ont repris. Reste à rassurer les spectateurs.

Les cinéphiles des campagnes seront-ils plus prompts que ceux des villes à retrouver le chemin des salles obscures, furent-elles improvisées dans des salles des fêtes ou salles polyvalentes ? Au niveau national, les spectateurs boudent les cinémas depuis leur réouverture en juin : la fréquentation y a diminué de 66,5 % sur juillet-août (source : CNC).

En dépit de ce contexte difficile, sur fond de crise sanitaire, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres et le Centre régional de promotion du cinéma (CRPC) ont décidé de maintenir leur circuit de projections itinérantes, déployé de septembre à juin dans des communes rurales, éloignées d'une salle de cinéma fixe⁽¹⁾. De Sauzé-Vaussais à Airvault, en passant par Lezay ou Chizé, dix-sept lieux de diffusion, souvent des salles communales mises à disposition, sont ainsi répartis dans le département. Autant de « zones blanches » du 7^e art, où les projectionnistes du CRPC, aidés sur place par des bénévoles d'associations locales, déplacent leur matériel et proposent, en général une fois par mois, « une vraie séance de cinéma et un vrai spectacle audiovisuel » aux habitants. Moyennant 4,50 € à 6 € l'entrée et sans avoir à parcourir des kilomètres, ces derniers ont la possibilité de découvrir un film, deux ou trois semaines après sa sortie nationale. 900 séances en salles (générant 45.000 entrées) se tiennent ainsi chaque année



de la Ligue de l'enseignement 79, colonne vertébrale économique de ce dispositif soutenu par la Région. Car si le public a plébiscité les séances de cinéma en plein air proposées l'été dernier – les dix-sept séances organisées en Deux-Sèvres ont réuni 1.600 spectateurs dans douze lieux différents – la reprise est plus timide en salles.

A Saint-Pardoux-Soutiers, où la salle du foyer rural fait office de cinéma depuis un an, la séance du 3 septembre a accueilli moins de dix spectateurs, contre une quarantaine en moyenne (Au nom de la terre avait même rassemblé 130 personnes). « Avec seulement quinze jours de recul, notre circuit accuse une baisse de -50 à -55 %, avec de grosses disparités selon les communes », note Nicolas Manceau, qui coordonne la diffusion du cinéma dans les lieux non fixes. De quoi remettre en cause la pérennité du dispositif ?

« Un accueil de proximité et familial garanti »

« Pour ces séances qui ont repris dans un contexte sanitaire sécurisé, le port du masque est obligatoire, mais c'est la seule contrainte nouvelle. Pour le reste, l'accueil de proximité et familial est garanti partout ! », martèle Jérôme Bacle, secrétaire général

partout ». « L'envie de profiter de ces séances près de chez soi est là, c'est certain, estime de son côté Johann Baranger, le maire de Saint-Pardoux-Soutiers. Tout l'enjeu aujourd'hui est de faire revenir les familles avec les enfants, mais aussi les plus âgés, et de remettre un peu de convivialité là-dedans. Pour retrouver cette petite cohésion et ces échanges entre voisins, qui naissent tout simplement parce que l'on a vu le même film ». Pour attirer les spectateurs, la commune s'offre même une avant-première, rare dans le circuit : *Petit Vampire*, le nouveau film d'animation familial de Joann Sfar, sera projeté au foyer rural le 27 septembre, à 15 h, soit près d'un mois avant tout le monde. « On espère que la séance sera suivie, et qu'elle fera office de déclencheur. »

Nolwenn Pareige

(1) Pour prétendre accueillir un point de cinéma itinérant, et pour des raisons de concurrence, la commune doit se situer à une douzaine de kilomètres au moins d'une salle fixe.